

SPÉCIAL DÉCLARATION BNC 2024

# Vos charges sociales personnelles : Traitement comptable et fiscal

## TARIFS

**Adhérent** Coût inclus dans la cotisation annuelle

**Non-adhérent** 42 €

## PUBLIC

Tout professionnel libéral ainsi que tout membre correspondant

## INTERVENANT(S)

**Équipe du CPG**

Inscription

DATE(S) 	DURÉE 	HORAIRES 	TYPE DE SESSION 
Jeudi 20 mars 2025	1 heure 30	de 13h00 à 14h30	WEBINAIRE

## PROGRAMME

▸ **Connaître les règles de déduction des charges sociales des professionnels indépendants, en distinguant selon leur caractère obligatoire ou facultatif**

▸ **Identifier les retraitements à effectuer**

### Charges sociales obligatoires :

- La rémunération de l'exploitant
- Les catégories de charges sociales obligatoires
- CSG et CRDS : traitement comptable et fiscal

### Charges sociales facultatives :

- Caractéristiques des contrats Madelin et des PER
- Distinction entre contrats Madelin et non Madelin
- Cotisations dont la déduction est plafonnée
- Règles de plafonnement : quelle part est déductible ?